

## Déclaration de conformité concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

---

VARIA PACK NV  
Aarschotsesteenweg 114  
B-3012 WILSELE

Déclare que l'emballage et ou l'objet (dit le produit) décrit ci-dessous :

**Référence et description:** VP11EAN - (8x18) - sachets VP 11

**Composition du produit (matière):** 08 - PAPIER et/ou CARTON

est conforme aux dispositions Européennes Règlement 1935/2004 - 2023/2006 et 10/2011 dans les conditions d'utilisation suivantes:

**- Type de denrée alimentaire (ou simulant) destinée à entrer en contact avec le produit:**

**- Autres aliments:**

Convient à entrer en contact avec des denrées alimentaires secs

**- Conditions de stockage:**

A conserver dans un endroit sec et à l'abri de la lumière, température entre 15°C et 25°C, dans un endroit ventilé, éloigné de sels et d'acides, à conserver dans son emballage/carton d'origine fermée, les rouleaux doivent être stockés verticalement.

**- Traitement éventuel du produit:**

N'est pas d'application

**- Information supplémentaire:**

**- Rapport surface/volume :**

Assomption théorique que 1Kg d'aliments est emballé avec 6 dm<sup>2</sup> d'emballage

Nos produits sont des produits standards, si le produit est apte pour emballer tous les aliments nous sommes dans l'impossibilité de calculer le rapport surface/volume réel pour toutes les applications possibles. De ce fait nous nous basons sur l'assomption théorique susmentionnée.

**- Information en ce qui concerne les additifs à double fonctionnalité:**

N'est pas d'application

**- Information en ce qui concerne les substances à migration spécifiques:**

N'est pas d'application

Cette déclaration est valable sous les conditions suivantes:

- que le produit est utilisé dans des conditions normales et adéquates pour lequel il est destiné.

- qu'aucune modification ni ajoute de substance quelconque ne peut être apportée (intentionnellement ou non intentionnellement et/ou par la suite de l'utilisation) pouvant résulter dans une modification de la nature (une détérioration ou dénaturation) du produit.

Le produit ne peut être utilisé que pour les aliments, durée et température de contact repris dans cette déclaration.

## Déclaration de conformité concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

---

**VARIA PACK NV**  
Aarschotsesteenweg 114  
B-3012 WILSELE

### Restrictions:

- le produit est conçu pour une utilisation unique. En cas d'une réutilisation les propriétés mécaniques et/ou autres caractéristiques peuvent changer et de ce fait la conformité alimentaire n'est plus couvert ni garanti par cette déclaration.
- dans le cas d'un produit imprimé la face imprimée ne peut pas rentrer en contact direct avec l'aliment.
- nos produits ne sont pas aptes pour emballer des aliments pour nourrissons.

L'utilisateur est seul responsable afin de vérifier et de tester si le produit est apte à l'utilisation qu'il veut y donner ainsi que de vérifier la conservation de l'aliment et la compatibilité entre l'aliment et le produit.

L'utilisateur est seul responsable afin de vérifier et de tester que le produit ne change pas les caractéristiques organoleptiques et/ou la composition de l'aliment.

Varia-Pack est un négociant et ne change rien au produit.  
L'information reprise sur cette déclaration a été fournie par le fournisseur du produit concerné.

Cette déclaration peut être adaptée sans avertissement préalable et est valide jusqu'au 22/03/2021

Les versions récentes peuvent toujours être retrouvées sur notre site internet .

WILSELE, 3/03/2017



Philippe Van der Auwermeulen  
Managing Director